



Urgent problème de titre de séjour suite a un recourt

Par **celine**, le **17/11/2010** à **15:57**

Bonjour,

j'ai mon compagnon qui as eu droit a un titre de séjour vie privée et familial depuis 2007 mais vu qu'il s'est séparé de son ex-femme en novembre 2008 ses papiers lui ont été retiré a son renouvellement pour l'année 2010, nous avons fait un recourt devant le tribunal administrative avec l'aide d'un avocat.

Nous avons gagné l'affaire pour un titre de séjour vie privé et familial, mais le préfet lui veut lui donné un titre de séjour par rapport à son travail mais le souci c'est que le juge avait dit que le préfet devait donner un titre de séjour vie privé et familial. Que faire car de plus mon compagnon ne s'entant pas avec son patron??

Par **maniongui**, le **20/11/2010** à **12:19**

Bonjour

S'il y a une décision de justice ordonnant que l'on delivre un titre de séjour "vie privée vie familiale" et que le prefet veut délivrer un autre titre de séjour, il faut faire un recours auprès du tribunal en demandant l'exécution de la décision de justice sous astreinte afin que le prefet s'execute rapidement.

Par **annyna**, le **13/09/2012** à **23:27**

bonsoir

apres refus de renouvellement de mon titre de sejours ;j'ai fait un recours au tribunal administrative qui m'a donné droit au titre de sejour vie privée et familiale et que la prefecture devra rembourser 600euros de frais d'avocat et lorsque je me suis présentée à la prefecture hier 12/09/2012 l'on m'a demandé de payer 708 euros de timbres fcaux pourtant au depuis le depart je sais que je dois payer 106 euros non seulement j'en ai pas les moyens mais en plus je ne comprends rien à cela

Merci par avance de me repondre